

**EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION
IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300**

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR:

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

24 h sur 24 : 1-800-561-8273

Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (frais virés)

NOM DU PRODUIT : E-Z MIX

NOM CHIMIQUE : Esters d'éthers d'alkyle et de polyoxyéthylène

USAGES DU PRODUIT : Agent de compatibilité

N° EPA : s.o.

N° FS : 1000294629-15-LPI

Révisions à la FS : Les section 1

Date de publication : 09/14/15

Remplace : 09/14/12

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – DANGER. Cause de l'irritation oculaire. Liquide combustible. Éviter tout contact avec la peau, peut causer de l'irritation. Ne pas inhaler les vapeurs ou les bruines. Peut être nocif si avalé. Porter des lunettes de protection contre les agents chimiques et des gants résistant aux produits chimiques. Bien se laver après manipulation du produit.

Ce produit est un liquide de couleur jaune à brun clair avec une odeur d'alcool. Les principales voies de pénétration sont l'inhalation, le contact oculaire et le contact cutané.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients chimiques</u>	<u>Pourcentage selon le poids</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>VLE (unités)</u>
Esters d'éthers d'alkyle et de polyoxyéthylène	65,00	Mélange	Non inscrit
Autres ingrédients	35,00		

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau pendant 15 minutes, puis obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

Ingestion : Appeler un médecin immédiatement.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE) : 120 °F/48,8 °C (VC)

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (LII ET LSI) : Non établies

AGENTS D'EXTINCTION : Considéré combustible ; produit chimique sec, dioxyde de carbone, mousse antialcool, mousse, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Peut générer des sous-produits dangereux.

TECHNIQUES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE : Vaporiser de l'eau pour refroidir les contenants exposés au feu. Demeurer à contrevent du feu. Éviter de respirer la fumée. Éviter l'emploi de jets d'eau forts.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Aucun connu

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITES OU DE DÉVERSEMENTS :

Fuite ou déversement : Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques avec écrans latéraux ou des lunettes de protection étanches contre les produits chimiques, des gants en caoutchouc, des bottes en caoutchouc, une chemise à manches longues, des pantalons, un chapeau et un respirateur approuvé par le NIOSH contre les pesticides ou un respirateur à adduction d'air. Employer des outils anti-étincelle.

Déversement : Les déversements peuvent être ramassés avec un matériau absorbant, puis placés dans un contenant pour une élimination appropriée conformément à la réglementation fédérale, provinciale et locale. Éviter que le ruissellement ne pénètre dans les égouts municipaux ou les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION : Éviter tout contact avec les yeux ou la peau. Utiliser ce produit avec de la ventilation et éviter de respirer les vapeurs. NE PAS employer avec de l'équipement en aluminium à des températures excédant 120 °F (48,8 °C). Porter des gants résistant aux agents chimiques lors de la manipulation du produit. Porter un respirateur approuvé NIOSH contre les brouillards et les pulvérisations.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le produit dans son contenant d'origine fermé hermétiquement. Garder à l'abri du gel. NE PAS entreposer à plus de 120 °F (48,8 °C). Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

8. EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE

MESURE D'INGÉNIERIE : Une ventilation locale est recommandée. Travailler dans un endroit bien aéré ou à l'extérieur.
PROTECTION RESPIRATOIRE : Porter un respirateur approuvé par le NIOSH contre les brouillards et les pulvérisations.
PROTECTION DES YEUX : Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.
PROTECTION DE LA PEAU : Porter une chemise à manches longues et un pantalon, des chaussures et des chaussettes. Porter des gants en caoutchouc ou résistant aux agents chimiques.

PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA
non inscrit

TLV-TWA selon ACGIH
non inscrit

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE ET ODEUR : Liquide de couleur jaune à brun clair avec une odeur d'alcool.
POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) : 1,054 g/ml
TENSION DE VAPEUR (mm) : non établie
POURCENTAGE DE VOLATILITÉ : 34-36 %
MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE : 1,05 kg/L
POINT D'ÉBULLITION : non établi
TAUX D'ÉVAPORATION : non établi
Solubilité : Soluble
pH: 2,7 (solution à 1 %)
 Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Le produit est stable.
CONDITIONS À ÉVITER : Oxydants forts
SUBSTANCES INCOMPATIBLES : Oxydants forts
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Inconnus
POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rat) : > 500-5 000 mg/kg
Irritation des yeux (lapin) : Léger irritant
Inhalation CL₅₀ (rat) : Non établie
Potentiel carcinogène : Aucune composante de ce produit n'est inscrit dans l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.
Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (rat) : Non établie
Irritation cutanée (lapin) : Non établie
Sensibilisation cutanée (cobaye) : Non établie

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ce produit ne devrait pas être toxique pour les poissons et les autres organismes aquatiques. Ne pas appliquer directement sur l'eau, dans les zones contenant de l'eau de surface ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de nettoyage de l'équipement.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Le contenant est recyclable et on doit en disposer dans un site de collecte des contenants. Communiquer avec votre détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'y apporter le contenant : le rincer trois fois ou le rincer à pression en ajoutant le résidu de rinçage au réservoir de pulvérisation. Rendre le contenant vide inutilisable pour un usage ultérieur. S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans votre région, disposer du contenant selon les exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue, contacter le fabricant ou l'agence régulatrice provinciale. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description TDM : NON RÉGLEMENTÉ.
Description DOT : NON RÉGLEMENTÉ PAR USDOT POUR LES CONTENANTS < 119 GALLONS.
Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : ADHÉSIFS, ADJUVANTS, AGENTS MOUILLANTS OU ADHÉSIFS (NMFC 4610 ; CLASSE : 60)

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA et de l'IMDG pour obtenir les exigences relatives au transport par voies aérienne ou maritime.

15. RÉGLEMENTATION

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS

NFPA			HMIS	
2 Santé		0 Moindre	2 Santé	
2 Inflammabilité		1 Légère	2 Inflammabilité	
0 Instabilité		2 Modérée	0 Réactivité	
		3 Élevée	G ÉPI	
		4 Grave		

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III : Immédiat O Feu O Relâchement soudain de la pression N
 Différé N Réactif N

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Non inscrit
 SARA, Titre III, section 313 Non inscrit
 Inscription au registre RCRA : Non inscrit
 Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

16. AUTRES INFORMATION

STATUT DE LA FS : Les section 1 révisée.

PRÉPARÉ PAR : Services des marques et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Santé écologiques et Sécurité

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, Inc. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.